

Acuité

Formation - Conseil

SECURITE INCENDIE : EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION

Programme applicable au 7/02/2024

OBJECTIF :

- ⇒ Préparer les stagiaires au contrôle de leur comportement en situation
- ⇒ Savoir utiliser un extincteur, classer un feu en fonction de sa nature et être capable d'évacuer les locaux

PERSONNEL CONCERNE :

- ⇒ Tout personnel

PRE-REQUIS :

- ⇒ Sans Objet



DUREE :

- ⇒ Formation initiale : 1 jour
- ⇒ Recyclage : 0,5 jour

LIEU :

- ⇒ Votre entreprise

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

- ⇒ Minimum : 1
- ⇒ Maximum : 15

PERIODICITE DE RECYCLAGE :

- ⇒ Tous les ans (préconisation)

COUT :

- ⇒ Formation initiale : A partir de 600 € HT par groupe + 100 € HT pour le matériel
- ⇒ Recyclage : A partir de 400 € HT par groupe + 100 € HT pour le matériel

CALENDRIER :

- ⇒ Nous consulter (réponse sous 24h)

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

- ⇒ Formation de groupe en présentiel (parcours individualisé selon niveau et expérience)
- ⇒ Délai d'accès/organisation formation - 48h (selon disponibilités)

ACCESSIBILITE :

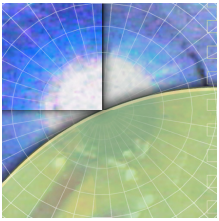
- ⇒ En cas de difficultés ou de situation de handicap Acuité se tient à votre disposition afin d'adapter la formation ainsi que ses conditions de réalisation à votre besoin

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- ⇒ Apports théoriques (support vidéo + livret stagiaire) et exercices pratiques (nous mettons à disposition le matériel nécessaire : extincteurs, bac à feu...)

VALIDATION :

- ⇒ Attestation de formation



CONTENU :

- I. SENSIBILISATION A LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET A LA SECURITE INCENDIE**
- II. DETERMINATION DE L'ACTION RAPIDE ET EFFICACE SUR LES LIEUX D'UN SINISTRE AFIN DE METTRE EN ŒUVRE LES MOYENS DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES**
- III. LE FEU**
 - Détermination de la combustion
 - Le feu et le triangle de feu
 - Techniques de propagation du feu
 - La classification des feux
 - La classification des extincteurs
 - La RIA et son utilisation
 - L'explosion et son déclenchement
 - Utilisation des extincteurs sur feu de tous types
- IV. ALARME, ALARME GENERALE, ALERTE**
- V. TRANSMISSION DE L'ALERTE**
- VI. PROTECTION**
 - Découpage de zone
 - Reconnaissance des sorties de secours
 - Reconnaissance des dégagements
 - Reconnaissance de moyens de secours
- VII. CONNAISSANCE DES CONSIGNES GENERALES**
- VIII. CONNAISSANCE DES CONSIGNES PARTICULIERES**
- IX. DESIGNATION ET ROLE DES GUIDES ET SERRE-FILES**
- X. DESIGNATION ET ROLE DU COORDINATEUR**
- XI. RECONNAISSANCE DU OU DES POINTS DE RASSEMBLEMENT**
- XII. RECONNAISSANCE DES ALLEES DE REMPLACEMENT**
- XIII. RAPPORT AVEC LES AUTORITES (POMPIER, POLICE, SAMU)**
- XIV. LISTING DE POINTAGE DU PERSONNEL**
- XV. RECONNAISSANCE DES MOYENS PROPRES A L'ENTREPRISE**
 - Détecteur de fumée
 - Les trappes et désenfumage
 - Les sprinklers
 - Les pompes et les circuits d'alimentation
- XVI. PROTECTION**

